



PUBLIC :

Collaborateurs des services paye qui souhaitent établir la paye des salariés dans sa totalité et pouvoir la contrôler rigoureusement.

PRE REQUIS :

Avoir suivi la formation «Initiez-vous à la paye » ou avoir une bonne expérience en paye

DUREE : 4 Jours

LIEU : ADN Formation

COMPETENCES METIER

À l'issue de cette formation, vous maîtriserez les techniques de calcul des salaires et des charges sociales.

MAITRISER LA PAYE

-Niveau 2-

OBJECTIFS

- ☞ Connaître les différents contrôles à effectuer avant la validation de la paye
- ☞ Valider le calcul des cotisations sociales
- ☞ Calculer et établir une paye complexe

PROGRAMME

1. Le temps de travail

- ☞ Le contingent annuel et la contrepartie en repos
- ☞ Les conventions de forfait

2. Le calcul des charges sociales (1^{ère} partie)

- ☞ Le plafond et les règles de prorata
- ☞ Les tranches de cotisations
- ☞ La régularisation annuelle
- ☞ La GMP
- ☞ Le forfait social

3. Les différentes primes et indemnités

- ☞ Les primes légales et conventionnelles
- ☞ Leur régime social et fiscal

4. Indemniser les congés payés

5. Les arrêts de travail (maladie, maternité, AT/MP...)

- ☞ L'indemnisation par la sécurité sociale
- ☞ Le complément de salaire par l'employeur
- ☞ La subrogation et la garantie au net

6. Le calcul des charges sociales (2^{ème} partie)

- ☞ La réduction Fillon
- ☞ Les réductions TEPA
- ☞ Les sommes isolées Arrco et Agirc
- ☞ La paye des apprentis
- ☞ La paye des stagiaires
- ☞ Valorisation des heures supplémentaires et complémentaires
- ☞ Calcul des congés payés
- ☞ Calcul des cotisations plus ou moins complexes (GMP, sommes isolées,...)
- ☞ Calcul du bulletin de paye apprenti
- ☞ Remplissage d'attestation de salaire pour arrêt de travail
- ☞ Calcul du maintien de salaire